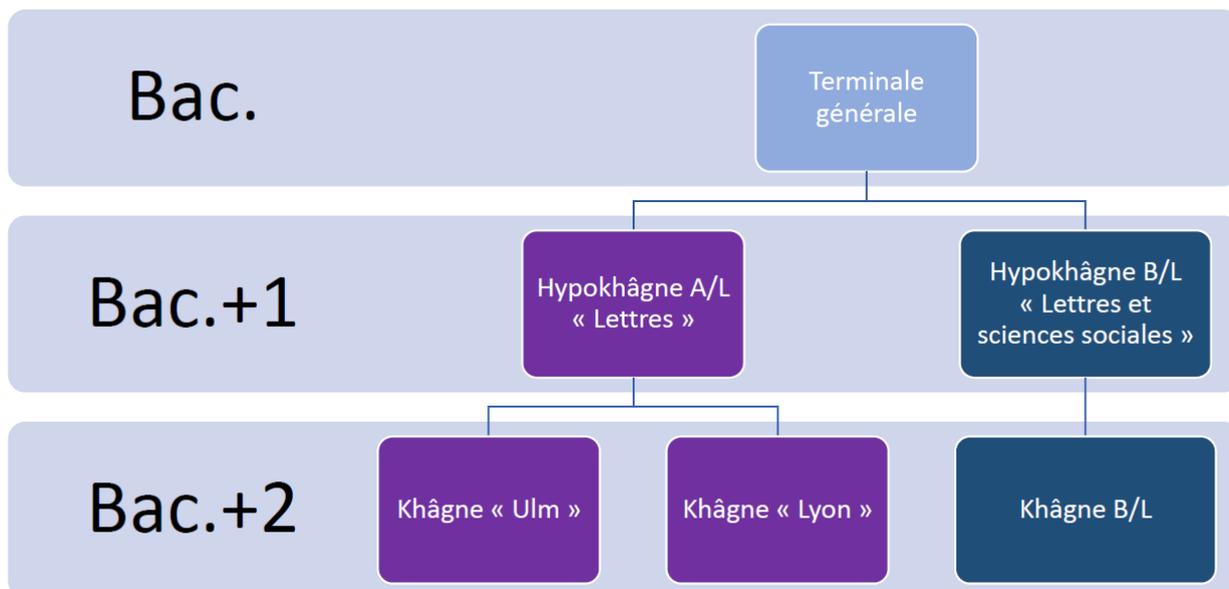


Le cursus et les filières des CPGE littéraires

Source : <https://www.prepalitteraire.fr>

- Les CPGE littéraires s'adressent aux bacheliers généraux.
- La première année de CPGE littéraire est appelée « Lettres supérieures » ou « hypokhâgne » et la deuxième année est appelée « Première supérieure » ou « khâgne ».
- Un « carré » est un étudiant effectuant une khâgne pour la première fois et un « cube », un étudiant redoublant sa khâgne pour retenter les concours.



• La classe d'[hypokhâgne A/L](#) (« CPGE - Lettres » sur Parcoursup) débouche sur deux types de khâgnes : en khâgne « Ulm » (du nom de l'[ENS Paris Sciences et Lettres](#), située rue d'Ulm), il est obligatoire de suivre au moins une langue ancienne ; en khâgne « Lyon » (du nom de l'[ENS de Lyon](#)), les langues anciennes ne sont pas obligatoires mais il est obligatoire de suivre de la géographie.

Le choix entre les deux types de khâgnes se fait à l'issue de l'hypokhâgne.

• La classe d'[hypokhâgne B/L](#) (« CPGE - B/L - Lettres et sciences sociales » sur Parcoursup) mène vers la khâgne du même nom. La filière B/L, outre les disciplines littéraires, comporte des mathématiques et des sciences économiques et sociales, qui sont les matières avec le volume horaire le plus important.

Quels sont les attendus Parcoursup ?

Pour la filière AL

Les CPGE littéraires A/L recrutent depuis longtemps des élèves de terminale générale présentant des profils diversifiés : de purs littéraires, éventuellement spécialistes d'une discipline artistique ; des lycéens intéressés par les sciences humaines et sociales ; des lycéens avec une spécialisation scientifique et ayant un niveau honorable dans les matières littéraires.

Si certains ont déjà suivi un enseignement de langues anciennes au lycée, celles-ci ne constituent cependant pas un prérequis car il est possible d'en commencer l'étude en hypokhâgne.

La suppression des séries dans la voie générale amène les lycéens à suivre un tronc commun et à choisir des spécialités : trois en première, puis deux en terminale (choisies dans celles étudiées au cours de l'année

précédente). Un certain nombre de ces spécialités relèvent de disciplines littéraires et constituent une préparation efficace pour entrer en hypokhâgne A/L :

- Humanités, littérature et philosophie ;
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ;
- Langues, littératures et cultures étrangères (Allemand, Anglais, Anglais monde contemporain, Espagnol, Italien ou Portugais) ;
- Arts (en particulier Arts plastiques, Cinéma-audiovisuel, Histoire des arts, Musique ou Théâtre) ;
- Littérature, langues et cultures de l'Antiquité.

Le fait que les lettres, la philosophie, l'histoire-géographie et deux langues vivantes figurent dans le tronc commun du lycée permettra néanmoins à tout lycéen, quel que soit son choix de spécialités, de déposer un dossier pour entrer dans une classe préparatoire A/L.

Pour la filière BL

Depuis la réforme du lycée général, chaque élève doit suivre un tronc commun qui repose principalement sur des enseignements en lettres et sciences humaines, et doit choisir en plus trois spécialités en première, puis en conserver deux en terminale. Les matières obligatoires de la filière B/L sont dans le tronc commun du lycée général sauf les SES et les Mathématiques.

Pour entrer en hypokhâgne B/L, le seul prérequis est d'avoir suivi la spécialité Mathématiques en première et d'avoir ensuite choisi soit la spécialité Mathématiques en terminale soit l'option Mathématiques complémentaires.

Pour les lycéens de seconde et première qui se savent déjà intéressés par une classe préparatoire B/L et s'interrogent sur leur choix de spécialités, nous pouvons proposer quelques conseils, sans que ceux-ci constituent des prérequis pour entrer dans cette classe.

— Nous recommandons de conserver les Mathématiques en spécialité en terminale, et nous conseillons d'y ajouter si possible l'option facultative Mathématiques expertes (destinée notamment à préparer les études en CPGE).

— Nous recommandons de choisir son autre spécialité de terminale dans le domaine des sciences humaines et sociales, c'est-à-dire parmi :

- Sciences économiques et sociales (SES) ;
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ;
- Langues, littératures et cultures étrangères (Allemand, Anglais, Anglais monde contemporain, Espagnol, Italien ou Portugais) ;
- Humanités, littérature et philosophie ;
- Littérature, langues et cultures de l'Antiquité.

Le profil constitué d'une ou deux de ces spécialités avec l'option facultative Mathématiques complémentaires est tout à fait possible et cohérent mais il demandera un effort de rattrapage en Mathématiques.

Des élèves ayant choisi des combinaisons de spécialités complètement « scientifiques » et ayant le goût des matières littéraires sont aussi les bienvenus.

Les disciplines en hypokhâgne et khâgne

Les matières en prépa littéraire



Lettres

- Littérature française
- Langues et culture de l'Antiquité

Histoire et géographie

- Histoire contemporaine, moderne, médiévale, antique
- Géographie

Langues vivantes

- LV1
- LV2

Philosophie

Disciplines artistiques (A/L)

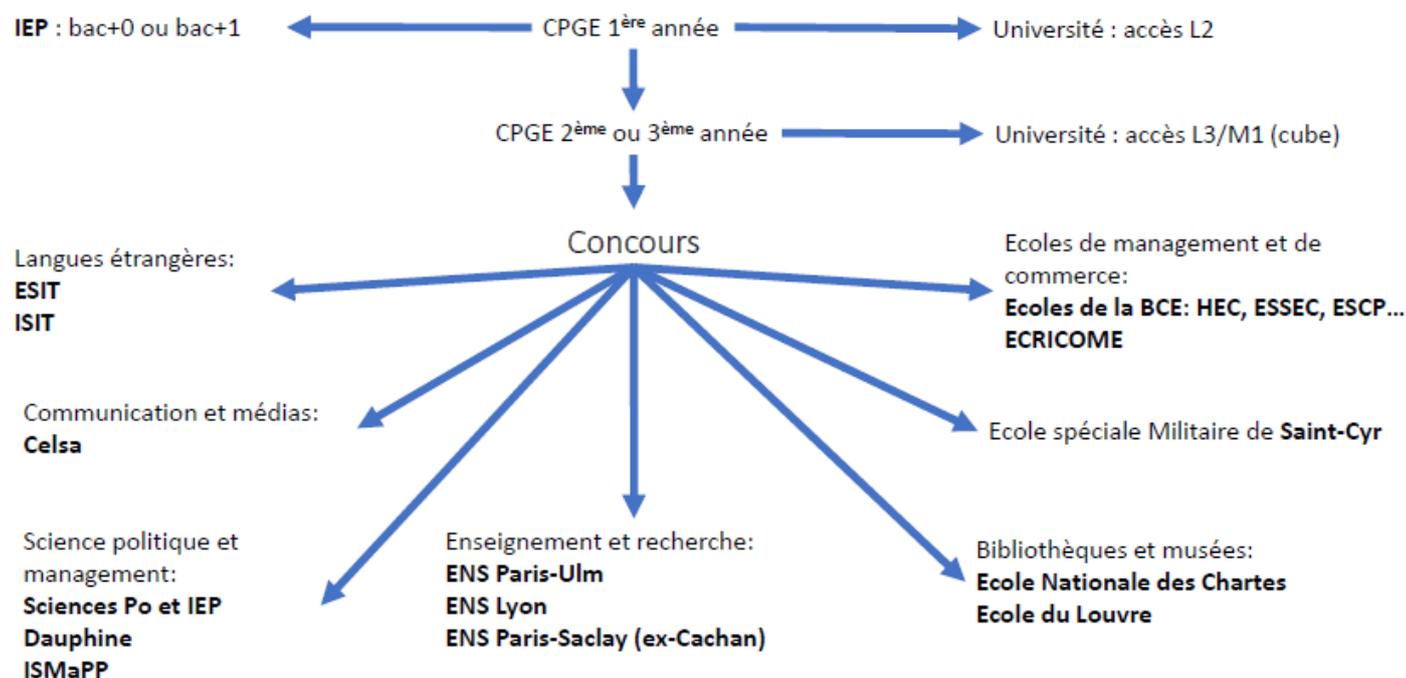
- Cinéma
- Histoire des arts
- Musique
- Théâtre

Mathématiques et SES (B/L)

- Mathématiques
- Economie
- Sociologie et science politique

www.prepalitteraire.fr

Les débouchés en khâgne



(Les cubes sont les étudiants qui choisissent de redoubler leur khâgne pour retenter les concours)

Concours pour les carrés (après 2 ans de CPGE)

1) Banque d'Épreuves littéraires (BEL)

- Écoles Normales Supérieures (ENS) : [Paris-Ulm](#), [Lyon](#) et [Paris-Saclay](#) (ex-Cachan), comme fonctionnaire-stagiaire (rémunéré) ou comme étudiant
- [École des Chartes](#) : métiers du patrimoine -archives, bibliothèques, musées- (pour les khâgneux ayant suivi une option spécifique).
- Écoles de la BCE une vingtaine d'[écoles de commerce et management](#) : [HEC](#), [ESSEC](#), [ESCP-Europe](#), [EM Lyon](#), [EDHEC](#), [AUDENCIA](#), [Grenoble EM](#)...
- [ECRICOME](#) : groupe d'écoles de commerce et management situées à [Bordeaux](#), [Marseille](#), [Reims](#), [Rouen](#), [Strasbourg](#) et [Rennes](#)
- [ISMaPP](#) : école de management public
- [CELSA](#) : école de communication et des médias
- [Dauphine](#) : grand établissement en économie, sciences sociales, management public et privé et journalisme
- [ESIT](#) et [ISIT](#) : écoles de traduction
- [Ecole du Louvre](#) : métiers du patrimoine et de l'histoire des arts (pour les spécialistes d'Histoire des arts)
- IEP d'[Aix-en-Provence](#), [Lille](#) et [Lyon](#)
- École Spéciale Militaire de [Saint-Cyr](#) : école des officiers de l'armée de terre (pour les khâgneux modernes spécialistes de Lettres modernes, Langues vivantes et Histoire-Géographie).

2) Écoles à concours spécifique

- IEP de [Bordeaux](#) et [Saint-Germain-en-Laye](#)

Intégrations spécifiques aux cubes (3 ans de CPGE)

1) Intégration en L3 : pour tous les concours, conditions identiques aux carrés.

2) *Intégration en Master via la BEL*

- [CELSA](#) : M1 de Journalisme
- [ISMaPP](#) : M1 en Stratégie et décision publique et politique
- [ESIT](#) : M1 de traduction

3) Recrutement spécifique en Master

- Par des concours spécifiques : [Sciences po Paris](#) / [IEP](#) / [ISIT](#)
- [EHES](#) (École des Hautes Études en Sciences Sociales), sur examen du dossier et d'un projet de recherche
- A l'Université : en fonction des résultats en CPGE et aux concours et à la discrétion des jurys de l'Université

La sécurisation des parcours

Les CPGE sont intégrées à l'architecture européenne des diplômes du supérieur (LMD), notamment le système des ECTS (*European Credits Transfer System*) dans lequel chaque année du supérieur vaut 60 crédits ECTS. En vertu de conventions signées par les CPGE avec les Universités, encadrées nationalement, les étudiants valident 60 crédits ECTS pour chaque année d'étude en CPGE et peuvent entrer en L2 à la fin de l'hypokhâgne et en L3 à la fin de la khâgne sur proposition du conseil de classe et après réunion d'une commission CPGE-Université.

Les disciplines accessibles peuvent varier selon l'offre locale et selon les options choisies. Sont accessibles les licences de lettres modernes, lettres classiques, langues vivantes, philosophie, histoire, géographie, histoire de l'art, études cinématographiques, études théâtrales et musicologie.

Les étudiants de CPGE peuvent rejoindre les cursus sélectifs dans les Universités, comme les doubles Licences et les Magistères.